

Estimations mondiales du travail des enfants



ALLIANCE



RÉSULTATS ET TENDANCES 2012-2016 RÉSUMÉ ANALYTIQUE



Organisation
internationale
du Travail

Estimations mondiales du travail des enfants: résultats et tendances 2012-2016

—

Résumé analytique

GENÈVE, 2017



En 2016, un jour donné des enfants âgés de 5 à 17



STATISTIQUES

- 152 millions d'enfants sont astreints au travail des enfants
- Dont, 73 millions effectuent des travaux dangereux

PRÉVALENCE RÉGIONALE DU TRAVAIL DES ENFANTS

■ Afrique	19,6%
■ Amériques	5,3%
■ États arabes	2,9%
■ Asie et le Pacifique	7,4%
■ Europe et l'Asie centrale	4,1%



DES 152 MILLIONS D'ENFANTS ASTREINTS AU TRAVAIL DES ENFANTS

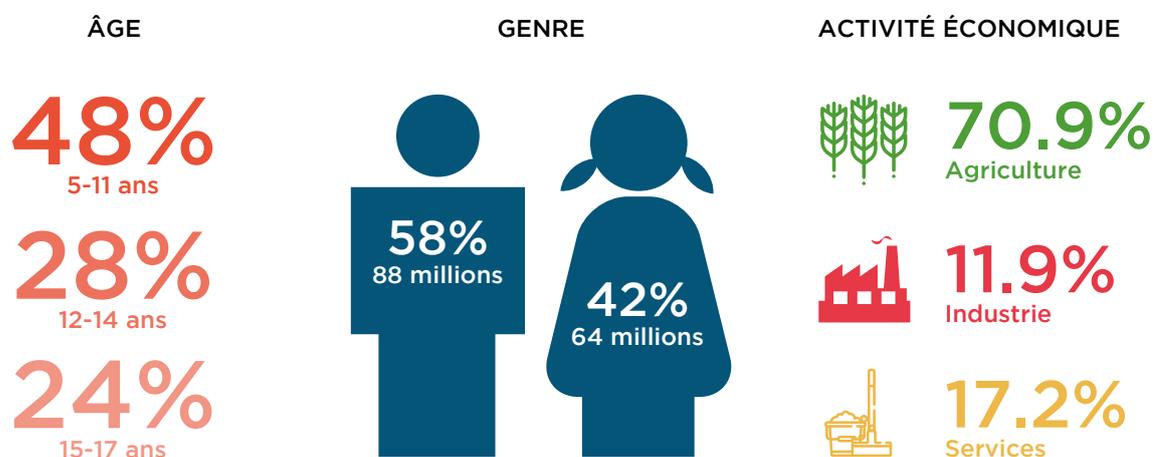




Tableau 1

Panorama des résultats des estimations mondiales

			Enfants occupés économiquement		Dont: Enfants astreints au travail des enfants		Dont: Enfants accomplissant des travaux dangereux	
			2012	2016	2012	2016	2012	2016
Monde (5-17 ans)		Nombre (000s)	264 427	218 019	167 956	151 622	85 344	72 525
		Prévalence (%)	16,7	13,8	10,6	9,6	5,4	4,6
Groupe d'âge	5-14 ans	Nombre (000s)	144 066	130 364	120 453	114 472	37 841	35 376
		Prévalence (%)	11,8	10,6	9,9	9,3	3,1	2,9
	15-17 ans	Nombre (000s)	120 362	87 655	47 503	37 149	47 503	37 149
		Prévalence (%)	33,0	24,9	13,0	10,5	13,0	10,5
Sexe (5-17 ans)	Hommes	Nombre (000s)	148 327	123 190	99 766	87 521	55 048	44 774
		Prévalence (%)	18,1	15,0	12,2	10,7	6,7	5,5
	Femmes	Nombre (000s)	116 100	94 829	68 190	64 100	30 296	27 751
		Prévalence (%)	15,2	12,4	8,9	8,4	4,0	3,6
Région (5-17 ans)	Afrique	Nombre (000s)	--	99 417	--	72 113	--	31 538
		Prévalence (%)	--	27,1	--	19,6	--	8,6
	Amériques	Nombre (000s)	--	17 725	--	10 735	--	6 553
		Prévalence (%)	--	8,8	--	5,3	--	3,2
	Asie et Pacifique	Nombre (000s)	129 358	90 236	77 723	62 077	33 860	28 469
		Prévalence (%)	15,5	10,7	9,3	7,4	4,1	3,4
	Europe et Asie centrale	Nombre (000s)	--	8 773	--	5 534	--	5 349
		Prévalence (%)	--	6,5	--	4,1	--	4,0
États arabes	Nombre (000s)	--	1 868	--	1 162	--	616	
	Prévalence (%)	--	4,6	--	2,9	--	1,5	



Résumé analytique

Les objectifs de développement durable incluent un engagement mondial renouvelé visant à éliminer le travail des enfants. En particulier, la cible 8.7 des objectifs de développement durable en appelle à la communauté mondiale afin de:

Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

Le rapport actuel, cinquième édition de la série de rapports quadriennaux de l'OIT sur les estimations mondiales du travail des enfants, présente les résultats obtenus et dresse la liste de ce qu'il reste à faire pour honorer cet engagement d'éliminer le travail des enfants. Le rapport décrit l'étendue et les principales caractéristiques du travail des enfants aujourd'hui dans le monde, ainsi que l'évolution de la situation du travail des enfants au fil du temps. Il aborde également les priorités politiques clés dans la campagne pour la réalisation de l'objectif pour 2025. Le rapport et les estimations mondiales qui le sous-tendent font partie d'une action interinstitutionnelle plus large appelée Alliance 8.7 de mesure et suivi des progrès réalisés en direction de la cible 8.7 des objectifs de développement durable.

Les estimations de 2016 révèlent à la fois des progrès réels et un travail inachevé. Elles font état d'un déclin spectaculaire du travail des enfants au cours des 16 années écoulées depuis que l'OIT a commencé à faire le suivi du travail des enfants en 2000. Néanmoins, les estimations indiquent également que le rythme de la diminution s'est ralenti considérablement au cours des quatre dernières années, justement au moment où il faut une accélé-

ration importante pour atteindre la date cible ambitieuse de 2025 pour mettre fin au travail des enfants. Le résultat est que nous sommes encore loin du monde que nous voulons: 152 millions d'enfants sont encore astreints au travail des enfants, dont la moitié dans ses pires formes.

Statistiques mondiales

Il reste encore bien des choses à accomplir pour éliminer le travail des enfants.

Au total, 152 millions d'enfants (64 millions de filles et 88 millions de garçons) sont astreints au travail des enfants dans le monde, ce qui représente presque un enfant sur dix dans le monde entier. Près de la moitié des enfants astreints au travail des enfants (soit 73 millions d'enfants en chiffres absolus) effectuent un travail dangereux qui met directement en péril leur santé, leur sécurité et leur développement moral. On dénombre 218 millions d'enfants occupés économiquement, une catégorie plus large qui englobe à la fois le travail des enfants et les formes de travail autorisées impliquant les enfants en âge légal de travailler.

L'image dynamique indique que nous allons dans la bonne direction.

Le travail des enfants a diminué au cours de la période allant de 2012 à 2016, poursuivant une tendance observée depuis la publication, en 2000, par l'OIT des premières estimations mondiales du travail des enfants. Les 16 années écoulées depuis 2000 ont vu une réduction nette de 94 millions d'enfants astreints au travail des enfants. Le nombre d'enfants accomplissant des travaux dangereux a diminué de plus de moitié au cours de cette même période. Il y a eu presque 134 millions d'enfants occupés économiquement en moins en 2016 par rapport à 2000. De vrais progrès ont

été accomplis dans la lutte contre le travail des enfants, ce qui a servi de fondement solide pour les efforts à venir.

Toutefois, la progression s'est ralentie entre 2012 et 2016. Une analyse plus approfondie de la période des quatre dernières années fait état d'un ralentissement important de cette progression. La baisse du nombre d'enfants astreints au travail des enfants s'est élevée à 16 millions pour la période 2012-2016, soit à peine un tiers de celle de 2008 à 2012 estimée à 47 millions. En termes relatifs, la part des enfants astreints au travail des enfants a chuté d'un pour cent entre 2012 et 2016 alors que trois pour cent étaient enregistrés au cours des cinq années précédentes. Le déclin du travail dangereux a ralenti de la même manière.

Nous devons accélérer la cadence si nous voulons honorer notre engagement visant à éliminer le travail des enfants sous toutes ses formes d'ici à 2025. Une simple projection des progrès à venir fondés sur le rythme des progrès accomplis de 2012 à 2016 (scénario du statu quo) aboutirait à un total de 121 millions d'enfants encore astreints au travail des enfants en 2025, dont 52 millions au travail dangereux. Un calcul similaire indique que le maintien de la cadence atteinte entre 2008 et 2012 (la plus soutenue à ce jour) ne suffirait toujours pas. Nous sommes sur la bonne voie, mais nous devons avancer plus vite afin d'éliminer entièrement le travail des enfants d'ici à 2025.

Statistiques régionales

La région Afrique et la région Asie et Pacifique abritent ensemble neuf sur dix des enfants astreints au travail des enfants. L'Afrique figure au premier rang à la fois en termes de pourcentage (soit 1/5) et de nombre absolu (72 millions) d'enfants astreints au travail des enfants. La région Asie et Pacifique occupe la deuxième place pour ces deux mesures – 7 pour cent de la totalité des enfants, soit 62 millions d'enfants en termes absolus sont astreints au travail des enfants. Le reste de la popu-

lation des enfants astreints au travail des enfants se répartit entre les Amériques (11 millions), l'Europe et Asie centrale (6 millions) et les Etats arabes (1 million).

Il faudra que l'Afrique réalise d'énormes progrès pour que le travail des enfants soit éliminé dans le monde entier. Les estimations de 2016 montrent que l'Afrique *subsaharienne*, le regroupement régional pour lequel nous disposons d'estimations comparables pour 2012, a connu une augmentation du travail des enfants pendant la période de 2012-2016, à la différence d'autres régions principales où le travail des enfants a continué de diminuer, et ce malgré le nombre de politiques ciblées mises en œuvre par les gouvernements africains pour lutter contre le travail des enfants. Il est possible que la régression soit due en grande partie à des facteurs économiques et démographiques allant à l'encontre des efforts des gouvernements, même si cette hypothèse requiert d'autres recherches.

Il existe une forte corrélation entre le travail des enfants et les situations de conflit et de catastrophe. La région Afrique a aussi fait partie des régions les plus touchées par les conflits et les catastrophes qui aggravent le risque de travail des enfants. L'incidence du travail des enfants dans les pays touchés par des conflits armés est supérieure de 77 pour cent à la moyenne mondiale, tandis que l'incidence du travail dangereux est de 50 pour cent supérieure dans les pays touchés par des conflits armés par rapport à l'ensemble du monde. La situation rappelle l'importance de s'attaquer en priorité au travail des enfants lors des interventions humanitaires et pendant la reconstruction et le relèvement; les gouvernements, les organisations de travailleurs et d'employeurs et les acteurs humanitaires ont aussi un rôle crucial à jouer dans ce contexte.

Caractéristiques du travail des enfants

L'agriculture est de loin le secteur le plus important pour le travail des enfants. Il représente 71 pour cent de l'ensemble des enfants astreints au travail des enfants soit

plus de 108 millions d'enfants en termes absolus. Le travail des enfants dans l'agriculture a lieu principalement dans les exploitations de subsistance et commerciales et l'élevage de bétail. Il est souvent dangereux de par sa nature et les circonstances dans lesquelles il est effectué. Les enfants astreints au travail des enfants dans les secteurs des services et de l'industrie sont respectivement au nombre de 26 millions et 18 millions, mais il se pourrait que ces secteurs prennent plus d'importance dans certaines régions à l'avenir en raison de facteurs tels que les changements climatiques qui feront migrer les familles des exploitations vers les villes.

La plus grande partie du travail des enfants est effectuée au sein de la cellule familiale. Plus des deux tiers des enfants astreints au travail des enfants travaillent comme « travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale », alors que les travailleurs rémunérés et les travailleurs indépendants représentent respectivement 27 pour cent et 4 pour cent de ceux astreints au travail des enfants. Ces chiffres soulignent une question importante et plus vaste concernant la nature du travail des enfants dans le monde actuel. La plupart des enfants astreints au travail des enfants *ne se trouvent pas* dans une relation d'emploi avec un employeur tiers, mais travaillent plutôt dans des exploitations et des entreprises familiales. Il est donc essentiel de comprendre et de résoudre la dépendance des familles vis-à-vis du travail des enfants pour mieux progresser dans la lutte contre le travail des enfants.

Le travail forcé des enfants nécessite une attention particulière. Selon les estimations mondiales de 2016 relatives à l'esclavage moderne¹, il y avait environ 4,3 millions d'enfants de moins de 18 ans dans le travail forcé, ce qui représente 18 pour cent des 24,8 millions de l'ensemble des victimes du travail forcé dans le monde. Cette estimation inclut 1 million d'enfants astreints à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, 3 millions d'enfants astreints au travail forcé dans d'autres formes d'exploitation par le travail, et 300 000 enfants astreints au travail forcé imposé par les autorités de l'Etat. Il est urgent que les gouvernements et la communauté

internationale prennent des mesures urgentes pour lutter contre cette forme extrême du travail des enfants, dans laquelle les enfants souffrent à la fois de l'effet des conditions de travail dangereuses et du traumatisme de la coercition, de menaces de sanctions et de privation de liberté.

Autres résultats importants

TRAVAIL DES ENFANTS ET REVENU NATIONAL

Le travail des enfants est plus prévalent dans les pays à bas revenu, mais ce problème ne se limite en aucun cas à une question de revenu. La prévalence du travail des enfants est la plus élevée dans les pays à bas revenu où elle est de 19 pour cent. À titre de comparaison, 9 pour cent des enfants des pays à revenu moyen inférieur, 7 pour cent des enfants dans les pays à revenu moyen supérieur et 1 pour cent des enfants dans les pays à revenu supérieur sont astreints au travail des enfants. En termes absolus, cela signifie que 84 millions des enfants astreints au travail des enfants, représentant 56 pour cent de l'ensemble des enfants astreints au travail des enfants, vivent dans des pays à revenu moyen et 2 millions de plus résident dans les pays à haut revenu. Ces statistiques montrent clairement que, même si les pays à bas revenu nécessitent une attention particulière, la lutte contre le travail des enfants ne sera pas gagnée en s'occupant uniquement de ce qui se passe dans ces pays.

COMPOSITION DU TRAVAIL DES ENFANTS SELON L'ÂGE

Les enfants de 5 à 11 ans forment la plus grande part des enfants astreints au travail des enfants et aussi une part importante de ceux qui participent au travail dangereux. Quarante-huit pour cent de l'ensemble des enfants astreints au travail des enfants sont dans la tranche d'âge de 5 à 11 ans, 28 pour cent dans celle des 12-14 ans et 25 pour cent dans celle des 15-17 ans. Les enfants plus jeunes représentent une part plus faible, mais toutefois importante, de l'ensemble des enfants

astreints au travail dangereux. Un quart de l'ensemble des enfants participant au travail dangereux (19 millions d'enfants en termes absolus) sont âgés de 5 à 11 ans. Bien qu'il n'y ait pas d'exception possible pour le travail dangereux, *tous* les enfants doivent être protégés contre les formes dangereuses de travail des enfants, en particulier le groupe des très jeunes enfants faisant face à des conditions de travail dangereux mettant en péril leur santé, leur sécurité et leur développement moral.

Un nombre encore important d'enfants astreints au travail des enfants ont dépassé l'âge minimum d'admission à l'emploi.

Les progrès récents ont été plus rapides chez les enfants âgés de 15 à 17 ans, mais il reste environ 38 millions d'enfants (24 millions de garçons et 14 millions de filles) de cette tranche d'âge astreints au travail des enfants. Il convient de rappeler que les enfants de 15 à 17 ans dépassent l'âge minimum d'admission à l'emploi et que, par conséquent, le fait qu'ils soient considérés en situation de travail des enfants n'est pas dû au fait qu'ils sont très jeunes, mais parce que leur travail est ou peut être physiquement ou psychologiquement dangereux pour leur santé et leur bien-être. Cet état de fait fondamental est renforcé par les statistiques nationales qui indiquent que les enfants de 15-17 ans astreints au travail des enfants souffrent davantage de maladies et de blessures liées au travail que d'autres enfants employés de cette tranche d'âge. Par rapport à ces derniers, ils sont davantage susceptibles d'avoir arrêté prématurément leur scolarité.

COMPOSITION DU TRAVAIL DES ENFANTS SELON LE SEXE

Les garçons semblent être plus exposés que les filles au risque du travail des enfants. On dénombre 23 millions de garçons de plus que de filles dans le travail des enfants et 17 millions de garçons de plus que de filles dans le travail dangereux. L'écart entre les sexes augmente avec l'âge. La différence dans l'incidence du travail des enfants est de moins d'un pour cent pour la tranche d'âge des 5-11 ans, augmentant à 3 pour cent pour celle de 12-14 ans et à 5 pour cent pour celle de 15-17 ans. Il est toutefois possible que ces chiffres sous-estiment le travail des filles

par rapport à celui des garçons. Comme indiqué dans les rapports mondiaux antérieurs, les filles peuvent aussi être plus présentes dans des formes de travail des enfants moins visibles et sous-rapportées, comme les services domestiques dans des ménages privés. Il convient aussi de noter que, de 2012 à 2016, le recul du travail des enfants chez les filles n'était que de moitié par rapport à celui des garçons, signifiant que l'écart entre les sexes dans le travail des enfants s'est rétréci.

Les filles sont plus susceptibles que les garçons de devoir assumer la responsabilité des tâches ménagères, une forme de travail qui n'est pas prise en compte dans les estimations du travail des enfants.

Les estimations de la participation des enfants aux tâches ménagères générées pour la première fois pour les estimations mondiales de 2016, indiquent que les filles sont bien plus susceptibles d'effectuer des tâches ménagères, quel que soit le créneau horaire hebdomadaire. Les filles ont représenté deux tiers des 54 millions d'enfants âgés de 5-14 ans ayant effectué des tâches ménagères pendant au moins 21 heures par semaine, seuil au-delà duquel les recherches montrent que les tâches ménagères commencent à nuire à la capacité des enfants à aller à l'école et à en tirer profit. Les filles représentent une part similaire des 29 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans effectuant des tâches au-delà du seuil de 28 heures par semaine, et des quelque 7 millions d'enfants effectuant des tâches pendant 43 heures ou plus par semaine. Les filles sont aussi plus susceptibles que les garçons d'assumer une « double responsabilité », ce qui signifie qu'elles ont à la fois un emploi et qu'elles réalisent des tâches ménagères.

LE TRAVAIL DES ENFANTS ET L'ÉDUCATION

Le travail des enfants est souvent associé à une marginalisation éducative. Les estimations mondiales de 2016 sont aussi les premières à s'intéresser à la relation entre la scolarisation et le travail des enfants, qui est l'un des déterminants les plus importants de l'impact du travail des enfants sur le travail décent et les perspectives de moyens de subsistance durables plus tard dans le cycle de vie. Les estimations

montrent qu'un très grand nombre d'enfants astreints au travail des enfants est entièrement privé d'éducation: pour la tranche d'âge des 5-14 ans, on dénombre 36 millions d'enfants astreints au travail des enfants non scolarisés, soit 32 pour cent de l'ensemble des enfants astreints au travail des enfants de cette tranche d'âge. Alors que les 68 pour cent restants peuvent aller à l'école, un nombre croissant d'études indique que ces enfants sont aussi pénalisés du point de vue éducatif du fait qu'ils participent au travail des enfants. Le temps et l'énergie dépensés dans le travail interfèrent avec la capacité des enfants à tirer un avantage éducatif de leur présence en classe et à trouver du temps hors de l'école pour des études personnelles. De ce fait, les enfants astreints au travail des enfants ont tendance à avoir des résultats médiocres dans leur apprentissage et à décrocher de leurs camarades qui ne travaillent pas en termes de progression scolaire.

Sources des données et méthodologie

Les estimations mondiales de 2016 utilisent les données d'un ensemble de 105 enquêtes nationales auprès des ménages couvrant plus de 70 pour cent de la population mondiale des enfants âgés de 5 à 17 ans. Toutes les régions du monde sont couvertes, et, pour la première fois, des données des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la Chine sont incluses. L'OIT est reconnaissante pour les contributions de nombreux offices nationaux de statistique et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le programme des enquêtes démographiques et sanitaires de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), et de l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat) qui ont facilité l'accès aux données utilisées. Le Département du travail des Etats-Unis a fourni un soutien financier important au travail statistique de l'OIT sur le travail des enfants. Les estimations de 2016 sont fondées sur l'extrapo-

lation de données d'enquêtes appliquant une méthodologie similaire à celle utilisée pour obtenir les estimations de 2000, 2004, 2008 et 2012. La méthodologie et les données utilisées pour la production des estimations mondiales de 2016 sont résumées dans l'Annexe 1 du présent rapport et sont analysées plus en détail dans le document technique qui l'accompagne: *Méthodologie des estimations mondiales du travail des enfants, 2012-2016*.

Conclusions et prochaines étapes

Comment passer de la situation actuelle à celle que nous souhaitons mettre en place d'ici à 2025 ? Grâce à un nombre croissant d'expériences pratiques, de recherches et d'études d'impact, nous avons acquis un certain nombre de connaissances sur les grandes stratégies et politiques qui sont les plus à même de lutter contre le travail des enfants.

Les réponses politiques au travail des enfants doivent être intégrées dans des efforts de développement national plus vastes et être adaptées aux circonstances locales. Nous savons que le travail des enfants est le résultat d'un ensemble de paramètres économiques et sociaux et tenter de l'éliminer sans tenir compte de ces paramètres conduirait très probablement à l'échec. Cela signifie, surtout, qu'il faut intégrer le travail des enfants dans des politiques de développement social plus larges, et non le traiter comme un problème isolé. Pour avancer dans la lutte contre le travail des enfants, il est particulièrement important de veiller à ce que les problèmes du travail des enfants soient reflétés dans des politiques plus vastes dans les domaines de l'éducation, de la protection sociale, des marchés du travail et des normes du travail. L'expérience nous a également appris qu'il n'existe pas d'approche universelle pour la lutte contre le travail des enfants. Il faut plutôt adapter les réponses stratégiques à la diversité de contextes dans lesquels le travail des enfants se perpétue. Il s'agit notamment de contextes de fragilité nationale et de conflit armé, où vit une grande part des

enfants astreints au travail des enfants. Ce sont aussi des contextes affectés par des paramètres tels que les changements climatiques, l'informalité de l'économie, l'urbanisation et la mondialisation, chacun d'entre eux présentant des défis particuliers en termes de protection des enfants contre le travail des enfants.

Les réponses politiques devraient aussi s'intéresser aux dimensions de l'âge, du sexe et de la région du travail des enfants.

Un peu moins de la moitié de l'ensemble des enfants astreints au travail des enfants ont moins de 12 ans. Il est donc essentiel d'accorder une attention soutenue à ces enfants particulièrement vulnérables, surtout à la lumière de l'apparente stagnation des progrès pour ce groupe au cours des quatre dernières années. Il convient aussi de prêter une attention nouvelle aux enfants de 15-17 ans astreints au travail des enfants. Ce groupe est pertinent en matière de travail des enfants, d'emploi des jeunes et de sécurité et santé au travail, mais on lui a rarement accordé de priorité dans l'un de ces domaines, quel qu'il soit. Cela doit changer. Les différences entre les garçons et les filles, en termes d'étendue et de nature de leur implication dans le travail des enfants soulignent la pertinence des mesures qui s'intéressent au rôle du sexe au moment de déterminer si les enfants sont envoyés au travail et les risques auxquels ils doivent faire face lorsqu'ils y sont envoyés. Les résultats indiquant que les filles assument une responsabilité disproportionnée au niveau des tâches ménagères soulèvent aussi des problèmes importants d'égalité des sexes qui méritent d'être pris en compte dans les politiques de lutte contre le travail des enfants. En termes de régions, l'Afrique où le travail des enfants est le plus élevé, que ce soit proportionnellement ou en chiffres absolus, et où les progrès ont stagné, reste une priorité.

Afin de pouvoir éclairer les réponses politiques, il est nécessaire d'investir sans discontinuer dans la création de la base de connaissances sur le travail des enfants. Il est nécessaire de disposer d'informations sur l'*impact* des politiques et des interventions sur le travail des enfants. Hormis les transferts en espèces, on sait encore peu de choses sur l'efficacité des

interventions dans les domaines politiques pertinents pour le travail des enfants, ce qui est un obstacle à la formulation de politiques. D'une manière générale, il est nécessaire d'approfondir les connaissances sur les implications du travail des enfants dans des problèmes mondiaux plus larges, notamment les changements climatiques, la migration, les inégalités, l'urbanisation et les mutations dans le monde du travail. Nous avons également besoin d'en savoir davantage sur la manière dont le travail des enfants est lié aux autres violations des droits fondamentaux au travail. Le ciblage effectif des politiques requerra également de meilleures informations sur les enfants tombés dans les pires formes de travail des enfants autres que le travail dangereux, s'appuyant sur les recherches et le travail méthodologique déjà accomplis par l'OIT et d'autres instances.

La coopération internationale et les partenariats seront aussi indispensables au progrès.

L'Alliance 8.7 a un rôle clé à jouer pour soutenir les gouvernements dans leurs efforts visant à éliminer le travail des enfants d'ici à la date butoir de 2025. Elle s'efforce d'accélérer les actions, de conduire les recherches et de partager les connaissances, de stimuler l'innovation, d'augmenter et de mobiliser les ressources. Elle rassemble tous les acteurs, y compris les partenaires sociaux (organisations de travailleurs et d'employeurs) particulièrement importants, ainsi que les organisations de la société civile. Dans de nombreux pays, le coût des mesures nécessaires est bien supérieur aux ressources disponibles des gouvernements; ce qui signifie qu'il sera impératif de mobiliser les ressources internationales pour réussir dans la lutte contre le travail des enfants, dans l'esprit de l'article 8 de la Convention de l'OIT (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999. Les retours sur investissement de l'abolition du travail des enfants sont incommensurables. Les enfants libérés du fardeau du travail des enfants sont en capacité de réaliser pleinement leurs droits à l'éducation, aux loisirs et à un développement sain, ce qui a son tour constitue le fondement indispensable pour un plus vaste développement économique et social, l'éradication de la pauvreté et le respect des droits de l'homme.





**CONJUGUER LES EFFORTS
AU NIVEAU MONDIAL** AFIN
D'ÉRADIQUER LE TRAVAIL FORCÉ,
L'ESCLAVAGE MODERNE,
LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS
ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

www.Alliance87.org

 @Alliance8_7

#Achieve87